

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°18-2024-03-011

PUBLIÉ LE 22 MARS 2024

# Sommaire

## Centre Hospitalier de Vierzon /

18-2024-03-13-00004 - Décision du Directeur **??**Délégation de signature (4 pages)

Page 3

18-2024-03-18-00003 - Décision du Directeur **??**Délégation de signature (2 pages)

Page 8

Centre Hospitalier de Vierzon

18-2024-03-13-00004

Décision du Directeur  
Délégation de signature



**Direction générale**  
FM/EF

## **DECISION DU DIRECTEUR N° 2024/06**

**Décision de délégation de signature aux personnels du centre hospitalier de VIERZON  
réalisant des gardes administratives**

Le directeur général du centre hospitalier de VIERZON,

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33,
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion portant nomination de Monsieur Francisco MORENO en qualité de directeur général du centre hospitalier de VIERZON (Cher), à effet du 02/01/2023,
- Vu les nécessités de service,

### **DECIDE**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Délégation est donnée aux personnes ci-dessous mentionnées à l'effet de signer tous actes, décisions et pièces nécessaires à l'exercice de leurs missions dans le cadre des gardes administratives :

- **Monsieur Fabrice LAURAIN**, directeur d'hôpital hors classe
- **Madame Sissie DEDUIT**, directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux hors classe
- **Madame Barbara FOUET**, attachée principale d'administration hospitalière
- **Madame Catherine VANDENMERSCH**, directrice des soins,
- **Mme Claire QUERAUD**, cadre supérieure de santé

- **Madame Aurélie LELOUP**, attachée d'administration hospitalière
- **Monsieur Yassine TABET**, attaché d'administration hospitalière

Elles doivent rendre compte au directeur par intérim des décisions prises.

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délégation de signature prend effet à compter du 29 /03/2024. Elle est portée à la connaissance, de Monsieur le Trésorier, et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cher. Elle est insérée dans le registre des décisions du directeur domicilié au secrétariat de la direction générale du centre hospitalier de VIERZON. Elle fait l'objet d'un affichage au sein de l'établissement.

#### **ARTICLE 3 :**

La présente décision est attaquable dans un délai de deux mois suivant sa notification auprès du Tribunal administratif d'ORLEANS.

Fait à VIERZON, le 13/03/2024



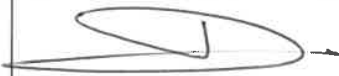




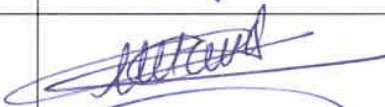


Le Directeur,

Francisco MORENO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Francisco MORENO", is written over the printed name.

#### Destinataires :

- Affichage public
- Agence régionale de santé – Délégation départementale du Cher
- Administrateurs de garde
- Monsieur le Trésorier

Nom - Prénom	Signature	Paraphe
Madame Sissie DEDUIT		SD
Monsieur Fabrice LAURAIN		FL
Madame Barbara FOUET		Bof
Madame Catherine VANDENMERSCH		CV
Madame Aurélie LELOUP		AL
Mme Claire QUERAUD		CQ
Monsieur Yassine TABET		



Centre Hospitalier de Vierzon

18-2024-03-18-00003

Décision du Directeur  
Délégation de signature





**Direction Générale**  
FM/MM

## **DECISION DU DIRECTEUR N° 2024/07**

**Décision de délégation de signature  
à Madame Ophélie HADDADI, Adjoint Administratif  
à la direction des ressources humaines**

Le directeur du centre hospitalier de VIERZON,

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33,
- Vu la décision du Centre National de Gestion portant nomination de Monsieur Francisco MORENO en qualité de directeur général du centre hospitalier de VIERZON (Cher), à effet du 01/01/2023,
- Vu la décision n°2021/23 du 17/06/2021, portant délégation de signature à M Fabrice LAURAIN, directeur adjoint en charge des ressources humaines et des affaires médicales,
- Vu les nécessités de service,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

En cas d'absence ou d'empêchement de M Fabrice LAURAIN, directeur adjoint, délégation est donnée à Madame Ophélie HADDADI, Adjoint Administratif, à effet de signer, sous réserve du droit d'évocation du directeur général, les contrats de travail (CDD et vacations) via la plateforme « Hublo » et en version dématérialisée, relevant de ses attributions.

**ARTICLE 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Ophélie HADDADI, délégation de signature est donnée à Madame TORRIJOS DE LA FLOR Karine, Adjoint Administratif, pour les mêmes attributions que citées précédemment.

**ARTICLE 3 :**

Sont réservés à la signature du directeur général, les ordres de réquisition du comptable public.

**ARTICLE 4 :**

La présente délégation de signature prend effet à compter du 18/03/2024.

Elle est portée à la connaissance de la Trésorerie, et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du CHER. Elle est insérée dans le registre des décisions du directeur domicilié au secrétariat de la Direction générale du centre hospitalier de VIERZON. Elle fait l'objet d'un affichage au sein de l'établissement.

**ARTICLE 5 :**

La présente décision est attaquable dans un délai de deux mois suivant sa notification auprès du Tribunal administratif d'ORLEANS.

Fait à VIERZON, le 18/03/2024

L'Adjoint Administratif

Ophélie HADDADI

L'Adjoint Administratif

Karine TORRIJOS DE LA FLOR

Le Directeur général,

Francisco MORENO

**Destinataires :**

- Affichage public
- Madame Ophélie HADDADI, Adjoint Administratif à la Direction des ressources humaines
- Madame Karine TORRIJOS DE LA FLOR, Adjoint Administratif à la Direction des ressources humaines
- Madame BOURGOIGNON - Trésorerie